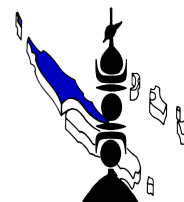


Chef de Projet Cartographie - SIG

Référence : 3134-23-1400/SR du 08/09/2023

Employeur : Province Nord



Corps /Domaine :
Ingénieur 1^{er}, 2^{ème} ou 3^{ème} grade / équipement

Direction de l'Aménagement et du Foncier (DAF)

Durée de résidence exigée pour le recrutement sur
titre ⁽¹⁾ : au moins égale à 5 ans

Lieu de travail : Koné

Date de dépôt de l'offre : Vendredi 8 septembre 2023

Date limite de candidature : Vendredi 6 octobre 2023

Poste à pourvoir : immédiatement

Détails de l'offre :

La DAF est une direction opérationnelle qui intervient dans les domaines suivants : infrastructures routières, topographie, foncier, urbanisme, transport, habitat, ports, aéroports, aménagement hydraulique et constructions publiques. Elle compte un effectif de 168 agents répartis dans 4 pôles : Aménagement durable, Mobilité, Patrimoine immobilier – Exploitation et Ressources.

Emploi RESPNC : Chef de Projet - cartographie et SIG

Missions :

Placée sous l'autorité du chef de service, la personne retenue collabore à la réalisation des orientations du bureau cartographique du service en assurant la gestion des projets du service en matière de données géographiques et en proposant des décisions relatives à ces projets.

Activités principales :

La personne retenue aura notamment en charge de :

- s'assurer de la cohérence de son activité avec les autres services, direction et collectivités concernant les missions qui lui sont confiées ;
- travailler avec les agents du bureau cartographique sur le développement des outils et méthodes de travail ;
- consolider et développer les liens du service avec le GIE SERAIL ;
- impulser une dynamique de réflexion et d'innovation, sur les secteurs d'activité du service, en matière de Système d'Information Géographique (SIG) et de gestion des territoires ;
- participe à la formation technique, théorique et opérationnelle des agents du STF concernant les projets du service qu'il conduit ;
- collaborer à l'organisation et à la répartition des moyens disponibles pour atteindre des niveaux de performance, notamment dans le cadre de la migration du service vers un outil SIG impliquant une nouvelle organisation des travaux du service ;
- participer au développement des nouvelles sources de données (photogrammétrie, lasergrammétrie), leur traitement et leur conservation ;
- organise et structure les chaînes de traitement des informations géographiques acquises.

Activités secondaires :

La personne retenue aura également en charge :

- la formation et l'accompagnement des agents du bureau cartographique ;
- la suppléance du chef de service, en cas d'absence et, à ce titre, devra assurer la production et la diffusion de données géographiques de référence pour la

collectivité provinciale (données domaniales, foncières, cartographiques et topographiques).

Profil du candidat

Savoir / Connaissance / Diplôme exigé :

- Géomètre, géomaticien ou diplôme en relation avec les territoires ;
- Bonne connaissance des données géographiques, de leur traitement et exploitation ;
- Maîtrise des règles, techniques et méthodes liées aux activités : cartographie et SIG ;
- Connaissances topographiques appréciées ;
- Maîtrise des techniques de conduite de projets ;
- Titulaire du permis B.

Savoir-faire :

- Qualités relationnelles, gestion participative et bonnes appréhensions ;
- Centraliser et organiser de l'information ;
- Fédérer autour d'un projet ou d'un objectif ;
- Connaissance des outils DAO (Autocad/Covadis), des bases de données et des outils SIG (Arcgis Pro, Arcgis Online) ;
- Maîtrise des différentes sources de données topographiques et cartographie (acquisitions terrestres et aériennes).

Comportement professionnel :

- Esprit de synthèse ;
- Rigueur intellectuelle ;
- Esprit de logique ;
- Sens du service public ;
- Grande réactivité et disponibilités.

Contact et informations complémentaires :

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter **Monsieur Quentin PERNON, chef de service**, service topographique et du foncier – Tél : 47.72.02 / mail : q.pernon@province-nord.nc

Vous pouvez consulter l'ensemble des AVP sur le site de la DRHFPNC (www.drhfpnc.gouv.nc) ainsi que la réglementation et le répertoire des emplois (RESPNC). Le présent AVP est également consultable sur le site de la province-Nord (www.province-nord.nc).

POUR RÉPONDRE À CETTE OFFRE

Les candidatures (CV détaillé, lettre de motivation, photocopie des diplômes, fiche de renseignements, attestation sur l'honneur de non bénéfice de la rupture conventionnelle, ainsi que la demande de changement de corps ou cadre d'emplois si nécessaire ⁽²⁾) précisant la référence de l'offre doivent parvenir à **la Direction des Ressources Humaines (DRH) de la province Nord** par :

- internet : <https://www.province-nord.nc/avp>
- voie postale : BP 41 - 98860 Koné
- dépôt physique : Hôtel de la province Nord - 41 avenue Jimmy Welepane – 98860 Koné

- mail : drh.emplois@province-nord.nc

⁽¹⁾Vous trouverez la liste des pièces à fournir afin de justifier de la citoyenneté ou de la durée de résidence dans le document intitulé "Notice explicative : pièces à fournir pour justifier de votre citoyenneté ou de votre résidence" qui est à télécharger directement sur la page de garde des avis de vacances de poste sur le site de la DRHFPNC.

⁽²⁾La fiche de renseignements, l'attestation sur l'honneur de non bénéfice de la rupture conventionnelle et la demande de changement de corps ou cadre d'emploi sont à télécharger directement sur la page de garde des avis de vacances de poste sur le site de la DRHFPNC.

Toute candidature incomplète ne pourra être prise en considération.

Les candidatures de fonctionnaires doivent être transmises sous couvert de la voie hiérarchique